



## A VOS AGENDAS !



### 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE

- ◆ **16 octobre :** Fête des pommes - Place du Boÿs - Comité des fêtes
- ◆ **A partir du 30 octobre :** Escape game - SOS sciences - bibliothèque
- ◆ **5 novembre :** Observation des étoiles - Croix de Revollat - Comité des fêtes
- ◆ **11 novembre :** Cérémonie - Place du Boÿs - 11h
- ◆ **12 novembre :** Concours de Belote - Salle des fêtes - Club de la Grande Lance
- ◆ **4 décembre :** Thé dansant - Salle des fêtes - Club de la Grande Lance
- ◆ **9 décembre :** Fête de Noël - Place du Boÿs - APE
- ◆ **18 décembre :** La tournée du Père Noël - Comité des fêtes

## Edito : le mot du Maire

La période de sécheresse que nous avons vécue et qui risque de se renouveler nous a contraints à préserver notre ressource en eau. La commune a donc dû répondre à l'arrêté de la préfecture en stoppant le débit permanent des fontaines, y compris celle du cimetière.

Des boutons poussoirs vont être mis en place afin d'éviter le gaspillage de cette ressource précieuse. D'autre part, la facture d'eau de la commune s'en trouvera réduite. En effet, selon le principe de la loi sur l'eau « l'eau paie l'eau », des compteurs ont donc été mis en place sur chaque bassin.

Selon le rapport établi par l'Agence de l'Eau, la Combe de Lancey fait partie des 13 communes du Grésivaudan ayant un faible rendement de distribution d'eau (différence de volume entre le captage aux sources et la facturation). Des plans d'actions sont mis en place pour y remédier : recherche de fuite, modification de l'alimentation du réservoir du Boussant, compteurs sur les bassins, meilleure comptabilisation chez les particuliers.

Concernant les factures, l'ouverture de la mensualisation pour notre commune sera mise en place à compter du mois de mars, il est donc préférable d'attendre cette date si vous êtes intéressé.

Comme vous avez pu le constater, de nombreux chantiers sont en cours. C'est l'occasion pour moi de lister des travaux récents et futurs :

- ◆ Mise en accessibilité de l'école et de l'ancienne mairie en 2020
- ◆ Isolation thermique des bâtiments scolaires
- ◆ Théâtre : rafraîchissement, isolation et ventilation
- ◆ Château : aboutissement de la réhabilitation avec remise en propriété du rez-de-chaussée, à la commune fin 2022
- ◆ Mur de soutènement du parc : fin des travaux au printemps prochain pour une utilisation plus rationnelle de cet espace
- ◆ Salle des fêtes : isolation acoustique plus agréable pour les oreilles sensibles
- ◆ Gymnase : mise en sécurité et rafraîchissement, prévus en 2023
- ◆ Ancien local pompiers : réaménagement, ce local sera destiné aux associations et aux activités périscolaires, réalisation en 2023

Tous ces travaux visant à sauvegarder notre patrimoine et à apporter toujours plus de confort à leurs usagers participent au bien vivre sur notre commune.

Remerciements aux élus en charge du scolaire, aux agents communaux et, pour la première fois, aux cinq jeunes (Elvonn, Estéban, Luce, Maëlle et Marine) dans le cadre des emplois d'été, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour qu'à la rentrée, l'école accueille les élèves dans de meilleures conditions.

**Bel automne à tous !**

*Le Maire de la Combe de Lancey,  
Régine Villarino*





# Le Conseil Municipal en action(S)

## Rénovation des bâtiments scolaires et périscolaires

Après la mise en accessibilité des bâtiments scolaires et périscolaires entre 2016 et 2020 et le remplacement en 2019 de la chaudière au fioul par une chaudière à granulés, la commune a poursuivi cette année les travaux de ces bâtiments avec pour objectif d'en améliorer l'isolation thermique. A partir de l'étude technique effectuée par Territoire Energie 38, toutes les huisseries de l'école, du gymnase et de la cantine ont été changées. Pour mettre un terme à l'effet de serre et de glacière du hall de la maternelle, sa couverture en

plexiglass a été remplacée par une charpente en bois et des vélux. Les murs et le plafond du théâtre ont également été isolés et un système d'aération y a été installé.

Profitant de ces travaux, la rénovation des murs et des sols a été réalisée dans la cantine et l'école.

Le coût total de ces travaux s'élève à 170 000HT, subventionnés à 80%.

L'été a donc été un chantier permanent à La Combe !



### EN BREF !

#### ♦ Rencontre entre apiculteurs combinois :

Plusieurs apiculteurs amateurs de La Combe souhaiteraient rencontrer leurs homologues de la commune pour partager leurs expériences et s'organiser pour le repérage des nids à l'automne et le piégeage au printemps. Si cela vous intéresse, faites-vous connaître auprès de la mairie qui transmettra.

## Apiculteurs de La Combe et frelon asiatique



Nous avons la chance d'avoir de nombreux apiculteurs amateurs dans notre commune, ce qui favorise la fructification des plantes de nos jardins. Merci à eux ! Cependant, les colonies d'abeilles sont fragilisées par plusieurs types d'agression, la dernière en date étant l'arrivée du frelon asiatique.

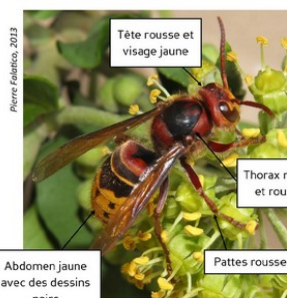
Ainsi, cette année, de nombreux frelons asiatiques ont été repérés à plusieurs endroits de notre commune (Mas Montacol, Mas Vannier, Mas Lary, Mas Jullien). Il est donc important que nous soyons tous vigilants, au printemps pour le piégeage des fondatrices, et en été/automne pour la détection des nids et permettre leur éradication.

Le frelon asiatique construit le plus souvent son nid secondaire dans les hautes branches d'un arbre, à partir du début de l'été mais aussi dans des buissons voire près des habitations, ce qui peut être dangereux pour les habitants.

#### Que faire si vous repérez un nid ?

- **Ne cherchez en aucun cas à le détruire vous-même, ne prenez pas de risque. Gardez une distance de sécurité d'au moins 10 mètres et éloignez les personnes allergiques.**
- Signalez le nid sur la plate-forme mise en place par le Groupement de Défense Sanitaire de la région : [www.frelonsasiatiques.fr/](http://www.frelonsasiatiques.fr/)
- Le GDS contactera rapidement une entreprise agréée pour qu'elle effectue la destruction du nid.
- Cette année, la destruction des nids est entièrement prise en charge conjointement par le département et par le Grésivaudan.

#### FRELON EUROPEEN VESPA CRABRO



#### FRELON ASIATIQUE VESPA VELUTINA



### Les dernières délibérations du Conseil Municipal

#### Conseil Municipal du 05 Juillet 2022

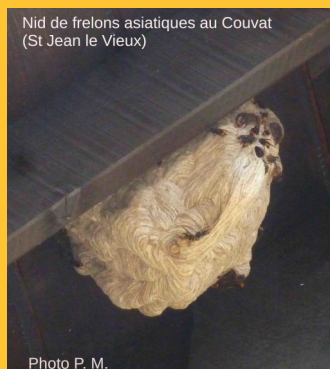
- ♦ Remboursement des frais de déplacement du personnel et des élus
- ♦ Passage à l'instruction comptable M57
- ♦ Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG)
- ♦ Création de poste – filière administrative
- ♦ Tarif du chauffage des logements communaux
- ♦ Décision modificative budgétaire n°2 du budget 2022
- ♦ Dossier de travaux pour la salle multi-accueil : demande de subventions

#### Conseil Municipal du 12 Septembre 2022

- ♦ Heures supplémentaires et complémentaires des employés municipaux
- ♦ Ouverture du Gîte du Pré du Mollard et ses tarifs en saison hivernale. Avenant à la convention
- ♦ Dissolution de l'EPIC des Domaines skiables communaux du Grésivaudan
- ♦ Dossier de travaux pour le cimetière : demande de subventions



Les comptes rendus des Conseils Municipaux sont consultables sur le site internet et disponibles en mairie.



Nid de frelons asiatiques au Couvat (St Jean le Vieux)

Photo P. M.



# Vie sociale et associative

## A fond les associations !!!



La dynamique des associations communales se révèle encore cette année par le nombre croissant d'activités proposées pendant la semaine. Ainsi, les salles communales sont bien occupées, quasiment chaque jour, que ce soit le gymnase, la salle des fêtes ou le théâtre. Ces salles ont maintenant des serrures à accès badgé, ce qui facilite la gestion des prêts pour les responsables d'activités.

Quelques activités sont complètes mais d'autres ont encore de la place. N'hésitez pas à vous renseigner pour vous inscrire à l'une des 13 activités : l'aéromodélisme, l'athlétisme, la belote, la chorale, le cirque, la danse (3 activités différentes), le feldenkrais, la gym, les jeux de société, le scrapbooking et le yoga. Informations en mairie, sur PanneauPocket ou sur le site de la mairie.

## A la recherche des étoiles

L'an dernier, la soirée sous les étoiles à la Croix de Revollat a été un grand succès grâce au vin chaud, aux châtaignes grillées, aux participants et aux astronomes passionnés venus avec leur matériel d'observation... Seules les étoiles ont manqué à l'appel car cachées par des nuages facétieux même si certains d'entre nous ont pu apercevoir Saturne et Jupiter !

Cette année, le Comité des Fêtes renouvelle cette manifestation selon la même formule, au même endroit, sur le site de la Croix de Revollat, et toujours avec le même partenaire, le Groupe d'Astronomie du Dauphiné... en faisant le pari que les étoiles seront au rendez-vous ! Venez nombreux le samedi 5 novembre à partir de 18h30.



## Covid et vaccination



Nous sommes tous concernés par la 8ème vague de Covid-19 qui atteint actuellement plus de 50000 nouveaux cas par jour avec environ 900 personnes en soins intensifs (surtout des personnes âgées ou à risque). Le virus qui circule est encore le variant Omicron, une "chance" puisqu'il permet, à ceux d'entre nous qui l'ont déjà eu lors de la 7ème vague, d'être nettement plus résistants à la recontagion.

Il est recommandé aux plus de 60 ans et aux personnes à risque de se (re)vacciner, par exemple en même temps que la vaccination contre la grippe qui va débiter le 18 octobre. Pour les rappels, les vaccins bivalents peuvent être utilisés 6 mois après la dernière injection et 3 mois après avoir été infecté par le Covid.

La plupart des professionnels de santé de la vallée peuvent effectuer ces vaccins. Contactez-les ou contactez la mairie.

## L'Association des Parents d'Elèves

**L'association des parents d'élèves du village existe depuis bientôt 40 ans et aide au financement des activités et sorties scolaires des enfants.**

**Composée de bénévoles, elle organise des événements conviviaux et festifs pour permettre aux habitants du village (et d'ailleurs) de se retrouver, de se rencontrer et de partager.**

Pour développer l'esprit de rencontre nous organisons régulièrement des goûters parents/enfants. Nous sommes actuellement en plein préparatifs des fêtes de Noël avec l'organisation d'une tombola et la préparation du marché de Noël qui se déroulera sur la place du Boÿs le vendredi 9 décembre à partir de 16h.

Nous vous attendons nombreux pour venir voir le Père Noël et partager un moment convivial autour d'un verre de vin de chaud.

Vous verrez donc bientôt les enfants sonner à votre porte pour vous faire participer à cette tombola aux nombreux lots. Faites-leur bon accueil.

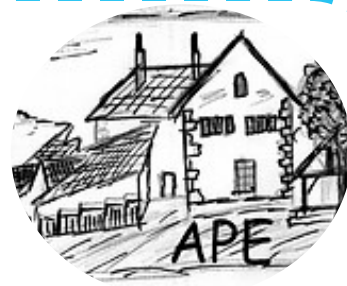
Tout au long de l'année, vous retrouverez nos flyers dans vos boîtes aux lettres pour nos ventes de galettes et de brioches en janvier, de chocolats

pour Pâques et peut-être des nouveautés à venir...

Que vous ayez des enfants scolarisés ou non, l'ensemble des activités vous sont ouvertes. Si vous avez envie de nous soutenir, de vous investir, de donner un peu de votre temps, rejoignez-nous !

Contact: [apelacombedelancey@gmail.com](mailto:apelacombedelancey@gmail.com)  
Vous pouvez nous suivre également sur notre page Facebook :  [Ape-lacombedelancey](https://www.facebook.com/Ape-lacombedelancey)

**Prochain événement : Vendredi 9 décembre à partir de 16h le marché de Noël (avec vente de décorations de Noël, animations, buvette et petite restauration sur place)**



## EN BREF !

### BEAUTÉ ET BIEN ÊTRE

Je me présente, Elodie Noirjean votre conseillère Beauté et Bien-être.

Je vous accompagne à prendre soin de vous (peau, corps, cheveux) en élaborant une routine personnalisée grâce à mon partenariat avec 60 marques.

Disponible au 07 66 37 10 19 ou par mail : [elodie.nrj1@gmail.com](mailto:elodie.nrj1@gmail.com)

### PRÉ DU MOLLARD : DU NOUVEAU CET HIVER !

Carole et Fabien ont décidé de tester l'ouverture du gîte en période hivernale. Vous pourrez donc les retrouver pendant les vacances de février autour d'un bon repas !

Gîte d'alpage du Pré du Mollard  
Tél : 06.98.52.33.24

Mail : [predumollard@gmail.com](mailto:predumollard@gmail.com)

### Bulletin Municipal de La Combe de Lancey

56 Place du Boÿs  
38190 La Combe de Lancey

Tél: 04 76 71 40 96  
Astreinte : 06 30 91 16 42  
(en cas d'extrême urgence)

[mairie@lacombedelancey.fr](mailto:mairie@lacombedelancey.fr)  
[www.mairiedelacombedelancey.fr](http://www.mairiedelacombedelancey.fr)

(Imprimé par nos soins)

# La vie du village : rétrospective...

## Cantine en fête !

Encore une année scolaire qui s'est finie sous le soleil, dans la joie et la bonne humeur !



Un moment très apprécié par les enfants, c'est l'occasion pour eux de pouvoir déjeuner à l'extérieur et surtout de déguster un repas surprise.

Au menu cette année, barbecue, frites et glaces maison ! Et pour célébrer comme il se doit les vacances, les enfants sont repartis sous les jets des pistolets à eau !!!

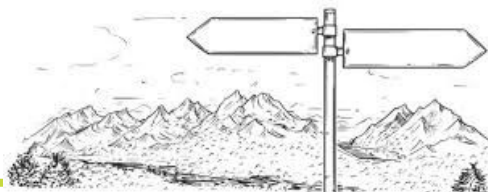


## UT4M

L'Ultratour des 4 massifs, ou Ut4M est un ultratrail disputé chaque année depuis 10 ans. Sa particularité est de traverser les quatre massifs de la région grenobloise : le massif du Vercors, le massif de la Chartreuse, le massif du Taillefer et Belledonne.



Notre commune a participé le 23 juillet à cette course avec la tenue d'un ravitaillement par des combinois bénévoles au Mas Jullien.



## Forum et cross 2022

Pour la deuxième année consécutive, le forum intercommunal de La Combe de Lancey, Saint Agnès et Saint Mury Monteymont a réuni les associations et les habitants pour permettre à chacun de découvrir et de s'inscrire aux activités proposées dans nos communes. Le cross des enfants, avec une cinquantaine de participants des 3 communes, a suscité beaucoup d'enthousiasme et d'énergie de la part des plus jeunes et des plus grands. Une belle ambiance sous le soleil de début septembre. Merci aux bénévoles !



## A la découverte du village : réhabilitation des chemins oubliés

### Le chemin des écoliers

A l'occasion de la réouverture du sentier entre le Mas Vannier et La Chapelle, nous avons interrogé quelques personnes qui l'ont pratiqué pendant leur enfance.

Dans les années 50, pour se rendre à l'école ou pour rejoindre les copains, les enfants se déplaçaient toujours à pied. Ils empruntaient de nombreux itinéraires en fonction de la météo ou de l'enivement du moment. Ainsi, les enfants du Mas Lary trouvaient ceux du Mas Vannier au niveau des maisons ou directement au niveau du pont du Mas Vannier. Le choix était grand pour rejoindre La Chapelle : par la route du Cortillot (surtout par temps de neige), par l'ancien chemin qui rejoint le ruisseau en dessous du Passage du Four (quand il n'y avait pas trop d'eau car il fallait sauter à gué), ou par La Marche et le Chemin du Ruisseau. Enfin, comme les terrains n'étaient ni boisés ni clôturés, nos écoliers pouvaient tout aussi bien aller à travers champs dans les pentes raides.

### Du nouveau sur nos sentiers

Le topo-guide de la balade "Le Mont, Le Col de la Cochette" est désormais en ligne sur le site web de Visiorando et sur celui de la mairie.

En collaboration avec les bénévoles de Saint-Jean-le-Vieux, le chemin de Rutis a été dégagé. Depuis Carrilières, il permet de relier à travers bois le village de St Jean au niveau de l'église.

Il est à nouveau possible de relier La Chapelle au Mas Vannier sans passer par la route du Cortillot. Avec l'accord des propriétaires, un chemin, encore rustique, a été tracé au bout du chemin du Ruisseau et avant La Marche, dans un petit bosquet qui permet de remonter vers le Mas Vannier en bordure de champ. Merci aux propriétaires qui ont permis ce nouveau tracé et merci à tous de respecter ces lieux privés.

Enfin, tout le monde a dû remarquer les jolis panneaux d'indication de ces sentiers, réalisés par notre artiste combinoise Marie-Paule Roc. Merci à elle !

**Vous voulez participer à ces aménagements, venez rejoindre le groupe de bénévoles, même de façon ponctuelle !**  
Contact : [mairie@lacombedelancey.fr](mailto:mairie@lacombedelancey.fr) / 04.76.17.40.96